



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE DE FIANARANTSOA**  
**DISTRICT DE VOHIBATO**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 021-MININTER/PREF F.TSOA/PRMP/CIAD-RELANCE**

1. Le **MINISTRE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN RADIER DE 26m DE LONGUEUR ET 3,30m DE LARGEUR A ANDRAIVOHAZO FOKONTANY ANKARITSANANA CR ANDRANOVORIVATO DISTRICT DE VOHIBATO-CIAD-RELANCE** ".

Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **MADAME LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

Rue : **ANDOHANATADY**

Etage / Numero de Bureau : **PORTE 21 BUREAU FARITANY FIANARANTSOA SIS A ANDOHANATADY**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **AU PORTE 21 BUREAU FARITANY FIANARANTSOA SIS A ANDOHANATADY** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU PORTE 21 BUREAU FARITANY FIANARANTSOA SIS A ANDOHANATADY** au plus tard le **27/03/2026 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **facultative**



à ..... Le 17/03/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics